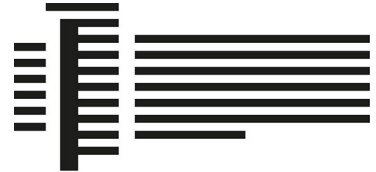




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ARCHITECTURE NANCY

STAGE "OUVRIER ET/OU DE CHANTIER"

Diplôme d'études en architecture

NOTE EXPLICATIVE

Objectif du stage

Première rencontre avec le monde de la production du cadre bâti, le stage en entreprise a pour but de sensibiliser les étudiants au mode de production d'une entreprise de bâtiment.

Le stage poursuit les objectifs suivants :

- La découverte du processus de construction ;
- L'observation des compétences techniques et des rapports humains ;
- La connaissance des protagonistes de l'acte de bâtir : le client, l'architecte, les intervenants techniques et administratifs ;
- L'approche de la dimension économique de la réalisation du projet.

Organisme d'accueil

Le stage s'effectue soit dans une entreprise de gros œuvre ou de second œuvre, soit dans une entreprise travaillant pour la construction (production de matériaux, produits semi-finis, structures, etc ...)

Organisation pratique

Le stage "ouvrier et/ou de chantier" obligatoire doit être effectué durant la période prévue au calendrier. Vous devez tenir compte des dates des sessions de rattrapage organisées en juillet et en septembre.

L'étudiant doit remplir et faire signer par l'entreprise d'accueil une fiche descriptive. Cette fiche sera à remettre au secrétariat pédagogique de l'école dès que l'entreprise d'accueil est déterminée.

Les étudiants souhaitant effectuer leur stage à l'étranger doivent effectuer les démarches nécessaires auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et de leur centre payeur de sécurité sociale afin de bénéficier d'une couverture sociale suffisante.

Validation – rapport de stage

Un rapport de stage devra impérativement être rendu dans le mois qui suit la fin du stage.

La validation du stage conditionnera l'obtention de l'unité d'enseignement "théories et pratiques de l'architecture 3" de la 2^{ème} année.

Le rapport de stage ne doit pas avoir un caractère seulement narratif ou descriptif. L'étudiant doit procéder à une analyse de son expérience mise en rapport avec les savoirs acquis à l'école, et affirmer une position critique personnelle argumentée.

Le rapport doit faire apparaître, au minimum :

- La description succincte de la structure de l'entreprise ;
- La description des tâches remplies par l'entreprise ;
- L'analyse des relations entre l'entreprise et ses partenaires ;

Il est souhaitable que l'étudiant demande à observer et/ou participer aux différentes tâches et s'intéresse au contexte socio-économique et aux contraintes diverses vécues par l'entreprise.

Le rapport se limitera à une dizaine de pages au format A4. Les illustrations sont indispensables. On préférera les croquis personnels à des reproductions de documentations « standards » ou à de banales photographies. En tout état de cause, les illustrations doivent participer au propos.

Une qualité particulière de présentation est exigée (mise en page, composition). La cohérence du propos et naturellement l'orthographe doivent être soignés. Les rapports ne présentant pas ces exigences minimums ne seront pas corrigés.